

Négociation de la convention collective
Les policières et policiers de la Sûreté du Québec vers des démonstrations de solidarité sous peu?

Sainte-Julie, le 30 août 2022 – La semaine dernière, l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) informait ses membres au sujet du déroulement de la négociation de la convention collective. On peut lire la déception du comité de négociation à l'intérieur de la note interne.

« Lors de la dernière rencontre avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et la Sûreté du Québec, l'Association a pris connaissance d'une proposition très décevante de la part du gouvernement, qui est contraire aux préoccupations et aux enjeux que nous avons soulevés lors de nos rencontres précédentes. L'Association avait présenté des solutions raisonnables sur des enjeux importants pour les parties, dont certaines pouvant permettre notamment de diminuer le TSO. Ces mesures seraient bénéfiques autant pour nos membres, que pour la Sûreté, les municipalités que nous desservons, et le gouvernement. Il est à noter que cette proposition du SCT a d'ailleurs également été refusée séance tenante. À l'évidence, la connaissance de la profession policière et la compréhension des mandats, des enjeux ainsi que la réalité de la police nationale ne sont pas encore au rendez-vous », mentionne la note interne.



Dominic Ricard, président de l'APPQ s'adressant aux membres dans le cadre du congrès 2022.

La négociation

Entamée le 14 octobre 2021 à la demande de la Sûreté du Québec, et entérinée par le Secrétariat du Conseil de trésor, la négociation du contrat de travail qui est échu depuis le 31 mars dernier n'a pas encore été conclue. La Sûreté du Québec étant le corps de police avec le plus de responsabilités en vertu de la Loi sur la police, le comité de négociation s'attend à plus de rigueur de la part du SCT. Il est important de souligner que les deux derniers contrats de travail se sont réglés sans moyens de pression (outre ceux étant obligatoires selon leurs statuts et règlements). Si des démonstrations de solidarité étaient demandées aux membres de l'APPQ, ce serait une première fois depuis les 15 dernières années.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) est le plus important syndicat policier au Québec avec ses 5 700 membres. L'APPQ a comme mission de promouvoir le bien-être général de ses membres et de voir leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et intellectuels, en conformité avec la Loi des syndicats professionnels. Les valeurs de l'Association sont l'union, la solidité, le dynamisme, la force et le respect. La devise de l'APPQ est « S'unir pour progresser ». L'APPQ a grandi et prospéré à travers des luttes pour la reconnaissance de ses droits et est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, une association occupant une place importante dans le syndicalisme policier québécois, et même canadien.



Source :

Dominic Ricard, président
APPQ

Information et gestion des entrevues :

Annik Bousquet
BEAUDOIN relations publiques
Cell : 819 699-9347
annik@beaudoinrp.com